



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

Musée-du-Parc-Banff

Plan directeur

2018



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2018.

Also available in English.

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada :

Parcs Canada
Plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

Également publié en anglais sous le titre :

Parks Canada
Banff Park Museum National Historic Site Management Plan

Également accessible sur Internet.

ISBN
N° cat. :

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le
lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff :**

**Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff
C.P. 900
101, avenue Mountain
Banff (Alberta)
T1L 1K2**

N° de tél. : 403-762-1500; n° de téléc. : 403-762-3380
Adresse de courriel : www.pc.gc.ca

Provenance des photos de la page couverture :
En haut, de gauche à droite : Rita Taylor, Rita Taylor, Scott Munn
En bas : Amar Athwal

Recommandations

Recommandé par :

Daniel Watson
Directeur général
Parcs Canada

Trevor Swerdfager
Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada

Sheila Luey
Directrice d'unité de gestion par intérim
Unité de gestion Banff
Parcs Canada

Sommaire

Le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est l'un des plus vieux musées d'histoire naturelle de l'Ouest canadien. Construit en 1903, ce bâtiment emblématique représente le meilleur exemple encore existant de l'architecture rustique, un style popularisé lors de la construction des premiers bâtiments des parcs nationaux. Le musée, tout comme ses collections zoologiques, ses objets ethnographiques, son centre de documentation, ses collections d'archives, ses photos, ses illustrations historiques et son mobilier d'époque, constitue une importante attraction culturelle située dans un endroit bien en vue de l'avenue Banff.

Le dernier plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff a été approuvé en 2007. Ce document expose la vision et l'orientation stratégique adoptées pour le lieu historique, et il renferme une série de stratégies et de mesures à mettre en œuvre dans trois domaines clés : la protection du patrimoine, l'éducation et l'expérience du visiteur. Parcs Canada a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de l'orientation énoncée dans le plan, surtout au chapitre de la conservation du bâtiment et du réaménagement du paysage extérieur.

Le nouveau plan directeur s'assortit de trois stratégies clés :

Stratégie clé 1 : Assurer la conservation permanente du bâtiment, des collections et des archives et approfondir les connaissances qui s'y rattachent

Les éléments en bois du bâtiment nécessitent un entretien continu, et la majeure partie de la collection est formée de milliers de spécimens d'histoire naturelle, dont bon nombre ont plus de 100 ans. L'inventaire et la conservation permanente des collections demeurent des priorités. Les archives du musée du Parc-Banff sont éparpillées à plusieurs endroits. Il faut procéder à un inventaire pour pouvoir dresser un plan de recherche systématique qui facilitera la gestion des ressources culturelles et enrichira l'offre de nouveaux programmes.

Stratégie clé 2 : Enrichir l'expérience du visiteur par des partenariats améliorés, de nouveaux programmes et l'adoption d'une nouvelle vocation pour la salle de la Découverte et la salle de lecture, près de la galerie principale

Cette stratégie vise à enrichir l'expérience offerte aux visiteurs en établissant de nouveaux partenariats et en créant des espaces polyvalents pouvant accueillir des expositions et des activités contemporaines. En tant qu'attraction culturelle majeure du parc national Banff, le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff peut grandement contribuer à exposer les visiteurs à des activités axées sur les sciences et la conservation du passé et du présent. Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada cherche aussi à établir une relation de collaboration constructive avec les peuples autochtones et à communiquer leurs voix et leurs récits à l'intérieur du lieu historique.

Stratégie clé 3 : Améliorer l'esprit des lieux et renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont les bienvenus au lieu historique

Les limites du lieu historique national coïncident avec l'empreinte du bâtiment. Cette stratégie souligne l'importance de gérer les parcelles environnantes en tant qu'aire de gestion unique. Les parcelles attenantes au musée du Parc-Banff appartiennent à Parcs Canada. Elles abritent un assortiment d'espaces verts et un terrain de stationnement public.

Table des matières

Recommandations.....	iv
Sommaire	vi
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff	4
3.0 Contexte de planification.....	4
4.0 Vision	6
5.0 Stratégies clés	7
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	11

Cartes

Carte 1 : Cadre régional.....	2
Carte 2 : Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff	2

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires naturelles et historiques protégées de la planète. Il a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux dans l'intérêt des générations actuelles et futures, tant pour leur agrément que pour l'enrichissement de leurs connaissances. La gestion stratégique prospective des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des canaux patrimoniaux et des lieux historiques nationaux dont il a la responsabilité s'inscrit dans sa vision :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est tenu d'élaborer un plan directeur pour les lieux historiques nationaux dont il a la responsabilité. Une fois approuvé par le directeur général de Parcs Canada, le plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff établit l'obligation redditionnelle de Parcs Canada envers la population canadienne, en précisant les mesures de gestion qu'il doit appliquer pour obtenir des résultats mesurables à l'appui de son mandat.

Le présent plan directeur vient remplacer le plan directeur de 2007, qui présentait l'orientation à suivre dans les domaines de la protection des ressources, de l'expérience du visiteur et de la mise en valeur du patrimoine. Après l'approbation du plan, Parcs Canada a investi d'importantes sommes dans le lieu historique afin de stabiliser le bâtiment et d'en améliorer l'état extérieur. Ces projets ont contribué à la conservation des éléments caractéristiques du bâtiment. Dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager réalisé en 2011, Parcs Canada a accordé une attention particulière aux éléments du paysage extérieur pour veiller à ce qu'ils contribuent à l'esthétique de l'architecture rustique du bâtiment.

Le présent plan expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff en exprimant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte annuellement des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs énoncés, et il examinera le contenu du plan tous les dix ans, ou plus tôt si nécessaire.

Le présent plan n'est pas une fin en soi. Parcs Canada entend maintenir un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, afin de veiller à ce qu'il demeure pertinent et significatif. Le plan servira de point de départ à un travail de mobilisation continu pour faciliter la gestion du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff dans les années à venir.

Carte 1: Cadre régional



Carte 2 : Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff



Note : Les lignes jaunes délimitent la propriété de Parcs Canada. Les lignes rouges correspondent aux limites du lieu historique national.

2.0 Importance du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

L'ère victorienne annonça le début d'une période de grandes transformations, au cours de laquelle l'évolution des pratiques dans le domaine de l'histoire naturelle coïncida avec la popularité croissante de nouvelles méthodes d'exposition et la mise en valeur publique de collections d'animaux empaillés. Le musée du Parc-Banff, dont la construction fut proposée pour la première fois en 1886, figure au nombre des établissements qui virent le jour dans l'Ouest canadien à la fin du XIX^e siècle pour conserver et exposer des collections de spécimens de la région.

Le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est un exemple exceptionnel de cette pratique muséologique en vogue à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, laquelle consistait à offrir aux visiteurs la possibilité non seulement d'admirer les spécimens prélevés, mais aussi de voir comment ils étaient exposés. Érigé en 1903 pour abriter à la fois les collections et le bureau du directeur, le musée du Parc-Banff est l'un des meilleurs exemples encore existants de l'architecture rustique, un style popularisé lors de la construction des premiers bâtiments des parcs nationaux. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé au ministre que le musée du Parc-Banff soit désigné lieu historique national en 1981. L'objectif de commémoration est exprimé dans l'énoncé suivant : « Le musée du Parc-Banff revêt une importance historique nationale pour deux raisons. D'une part, ce "musée des musées", fruit du travail de Norman Bethune Sanson, reflète une ancienne approche à l'égard de l'interprétation de l'histoire naturelle au Canada; d'autre part, le style architectural et l'ornementation du bâtiment sont caractéristiques des premières constructions érigées par le gouvernement fédéral au Canada. » La désignation s'applique à l'enveloppe du bâtiment de 1903 et à une grande partie de la collection originale.

3.0 Contexte de planification

Depuis ses débuts en 1895, le musée du Parc-Banff est géré en partie comme un centre d'interprétation et comme une « université des collines », qui offre aux visiteurs la possibilité d'admirer de près une bonne partie de la flore et de la faune du parc national Banff et de l'Ouest canadien. Les visiteurs qui séjournent dans la ville de Banff sont attirés vers le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff, du fait qu'il s'agit de l'un des principaux repères architecturaux de l'avenue Banff. Le style rustique du bâtiment, conjugué à son emplacement bien visible, attire les piétons. La galerie historique principale expose les spécimens originaux prélevés par Norman Bethune Sanson, y compris les présentoirs et les dioramas d'habitat, qui sont eux aussi des originaux. Deux salles adjacentes à la galerie principale ont été remises à neuf dans les années 1980 et 1990 de manière à offrir au public des espaces pour la tenue d'activités, et elles n'ont conservé qu'une toute petite partie de leur tissu historique original.

L'offre de service est constituée de l'accueil en personne à l'entrée et de la transmission de messages sur le caractère historique du fragile intérieur du musée. De manière générale, le contenu du musée permet aux visiteurs de découvrir une ancienne approche adoptée pour le prélèvement d'artefacts et leur utilisation à des fins de transmission de connaissances dans le contexte d'un parc national. Le musée offre également aux visiteurs une possibilité exceptionnelle, celle de voir les divers animaux qui errent dans le parc.

L'endroit désigné du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff correspond à l'empreinte du bâtiment. Parcs Canada est propriétaire des deux lots occupés par le musée (voir la carte 2). L'énoncé des objectifs de commémoration fait état de plusieurs valeurs clés, notamment « son cadre urbain, marqué par sa relation avec la rivière Bow et l'avenue Banff, ses arbres et ses allées piétonnières, de même que les espaces ouverts adjacents autrefois occupés par le zoo, le pavillon de pique-nique et le bâtiment de 1910 de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ». Le parc Central, espace vert administré par la Ville de Banff et situé à l'est du lieu historique, abritait autrefois le zoo et les expositions botaniques du musée. Il contribue aujourd'hui à l'esprit des lieux, tout comme certains éléments du paysage des parcelles occupées par le musée. Tout près du musée, la Ville de Banff utilise actuellement une partie du terrain appartenant à Parcs Canada comme terrain de stationnement public.

Problèmes et possibilités

Recherche et ressources culturelles

Même si le musée du Parc-Banff est administré comme établissement public depuis des décennies et comme lieu historique national depuis 1985, très peu de fonds ont été investis dans des recherches historiques de fond sur la collection et la mise en valeur publique des principaux thèmes et messages. Il importe d'investir dans des recherches historiques et des études sur la conservation pour pouvoir orienter la gestion des collections et le contenu de la nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur.

L'évaluation de l'intégrité commémorative réalisée en 2017 a permis de recenser 3 503 objets d'importance historique nationale dans la collection du musée (spécimens zoologiques, objets ethnographiques, ressources du centre de documentation, photos, illustrations et meubles d'époque). Un examen des archives liées aux collections révèle des écarts entre la liste d'objets d'importance historique nationale dressée lors de l'évaluation de l'intégrité commémorative de 2017 et celle du Système d'information sur les artefacts de Parcs Canada. Les travaux se poursuivent pour actualiser l'inventaire des collections.

Le stockage des documents d'archives et des objets conservés sur place représente un défi permanent. Les armoires vitrées de la galerie principale renferment un nombre appréciable d'objets placés dans des tiroirs. De plus, de nombreuses armoires ne sont pas accessibles au public, et il en va de même pour divers objets et documents d'archives qui sont entreposés au sous-sol. Il importe de réaliser un inventaire rigoureux, d'évaluer l'ensemble de ces objets et de décider s'ils devraient faire partie de la collection du musée, s'ils devraient être accessibles au public et ce qu'il faut faire pour assurer leur stockage ou leur conservation à long terme.

Risques entourant l'intérieur et l'extérieur du bâtiment

L'état de l'environnement intérieur et des objets d'importance historique nationale exposés dans le bâtiment suscite des préoccupations grandissantes. Il faut procéder à l'entretien des systèmes mécaniques vieillissants pour améliorer l'environnement intérieur du bâtiment et permettre ainsi une meilleure conservation des collections. Le bâtiment se trouve tout près de la rivière Bow. Même s'il n'a encore jamais été touché par

les crues, Parcs Canada s'inquiète des dommages que pourrait causer un débordement majeur de la rivière.

Impression à l'arrivée et expérience du visiteur

Bien que les travaux paysagers renforcent l'esprit des lieux et confèrent aux visiteurs l'impression d'être arrivés à destination, le bâtiment proprement dit n'est assorti d'aucune installation d'accueil. Une pellicule sombre visant à réduire l'intensité de la lumière et des rayons ultraviolets a été appliquée sur l'ensemble des fenêtres du musée en guise de traitement de conservation pour protéger la collection. Cette pellicule empêche les visiteurs de voir l'intérieur du bâtiment et leur donne l'impression que le bâtiment est fermé au public. En raison de la nature fragile de la collection, le musée a adopté de rigoureux protocoles de lutte antiparasitaire en vertu desquels les portes de l'entrée ne doivent jamais être laissées ouvertes. Des chevalets-annonces et d'autres panneaux extérieurs sont utilisés pour inviter les passants à pénétrer à l'intérieur du bâtiment, mais il faudra plus de travail pour renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés et qu'ils sont les bienvenus. Des banderoles ornées d'éléments graphiques ont récemment été installées à l'étage du bâtiment, en face de l'avenue Banff, pour promouvoir des expositions temporaires annuelles.

Les visiteurs peuvent profiter de l'architecture rustique du bâtiment, des expositions d'animaux empaillés et des dioramas d'habitat. Le musée leur donne aussi la possibilité d'établir un lien entre les animaux qu'ils voient en exposition et la faune que protège le parc national Banff.

La nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur nous donne la possibilité de faire des rapprochements entre le message clé de l'objectif de commémoration, soit « une ancienne approche pour l'interprétation de l'histoire naturelle », le travail de recherche scientifique et de conservation en cours dans le parc national Banff (ressources naturelles et culturelles) et les connaissances autochtones. Le fait de relier les récits du musée à des thèmes contemporains aura pour effet d'accroître la pertinence du lieu historique.

Le musée a besoin de nouvelles expositions et de nouveaux programmes. Parcs Canada devra travailler avec des partenaires à divers aspects de ces nouvelles offres et changer la vocation de certains espaces intérieurs, tels que le centre de documentation et la salle de la Découverte. Il faudra déplacer certaines collections pour accueillir de nouvelles installations dans ces espaces. Les changements apportés aux programmes et aux expositions devront être conçus et gérés de manière à tenir compte de l'importance du bâtiment et de la collection ainsi que de l'intégrité commémorative.

4.0 Vision

De par son architecture rustique, le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff représente un point de repère durable et emblématique de l'avenue Banff. En s'approchant du bâtiment, les visiteurs sont attirés vers l'intérieur par les expositions extérieures instructives et par le caractère invitant de l'entrée principale et du domaine environnant. Une fois à l'intérieur du bâtiment, ils constatent avec ravissement que le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est non seulement une fenêtre sur le passé, mais aussi une porte d'entrée qui leur permet de découvrir les pratiques contemporaines

de Parcs Canada et de ses partenaires communautaires en matière de science et de recherche, de même que le savoir et les perspectives des Autochtones.

Dans la galerie principale, les visiteurs font un voyage dans le temps et découvrent une ancienne approche adoptée pour l'interprétation de l'histoire naturelle. Les expositions et les programmes de la salle de lecture et de la salle de la Découverte servent de pont entre la démarche scientifique et les techniques de conservation de l'ère victorienne/édouardienne et celles de l'époque contemporaine. La population canadienne, les visiteurs de l'étranger et les membres de l'équipe de Parcs Canada réfléchissent souvent à l'essence du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff et au fait que la protection, la mise en valeur et la compréhension du passé donnent naissance à la nouveauté, à l'audace et à la clairvoyance.

5.0 Stratégies clés proposées

Le nouveau plan expose l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter son mandat de protection des ressources patrimoniales, d'enrichissement de l'expérience du visiteur ainsi que d'appréciation et de compréhension du public. Il propose trois grandes stratégies.

Stratégie clé 1 : Assurer la conservation permanente du bâtiment, des collections et des archives et approfondir les connaissances qui s'y rattachent

Cette stratégie permettra à Parcs Canada de veiller à ce que le bâtiment et les collections demeurent en bon état. Les éléments en bois de l'extérieur exigent un entretien régulier. La majeure partie de la collection est formée de spécimens centenaires qui sont délicats et sensibles à la lumière et aux vibrations. Les documents d'archives sur le musée du Parc-Banff sont disséminés dans plusieurs endroits.

Objectif 1.1

Maintenir en bon état la structure, les éléments caractéristiques, les collections et le cadre authentique du musée.

Cibles

- D'ici 2019, Parcs Canada élabore un plan décennal d'entretien de la structure historique en se fondant sur les dessins actualisés de l'ouvrage, un relevé de l'élévation du bâtiment au-dessus du niveau de la rivière et des élévations de référence, les procédures d'entretien annuel et à long terme ainsi que les mesures d'atténuation des risques d'inondation et de protection contre l'incendie.
- Parcs Canada continue de prendre des mesures pour préserver l'état du bâtiment et de la collection.

Objectif 1.2

Améliorer l'environnement intérieur du musée pour assurer une meilleure conservation des collections.

Cibles

- Les travaux d'entretien différés de l'intérieur du bâtiment sont achevés d'ici 2020.
- D'ici 2019, Parcs Canada élabore une stratégie décennale de conservation préventive des collections, qui comprend notamment une évaluation des risques ainsi qu'une étude de l'environnement intérieur, afin de déterminer les approches à adopter pour améliorer la protection des collections existantes.
- Les mesures exposées dans l'évaluation des risques et dans l'étude sur l'environnement intérieur sont appliquées d'ici 2022.

Objectif 1.3

Terminer l'inventaire des collections en exposition et en stockage et bien comprendre le contenu des collections.

Cibles

- D'ici 2021, Parcs Canada termine l'inventaire et l'évaluation des collections stockées dans les tiroirs des armoires vitrées et au sous-sol. Les collections qui n'ont aucun lien direct avec le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff sont déplacées dans d'autres endroits convenables.

Objectif 1.4

Mieux comprendre la portée des documents d'archives liés au musée du Parc-Banff.

Cible

- D'ici 2022, Parcs Canada crée un répertoire de référence des documents d'archives et des renseignements conservés à distance.
- Parcs Canada élabore un plan de recherche pour recueillir des renseignements à l'appui de la gestion des ressources culturelles et de l'offre de nouveaux programmes.

Stratégie clé 2 : Enrichir l'expérience du visiteur par des partenariats améliorés, de nouveaux programmes et l'adoption d'une nouvelle vocation pour la salle de la Découverte et la salle de lecture, près de la galerie principale

Cette stratégie orientera la revitalisation de l'expérience offerte à de nombreux publics par les moyens suivants : collaboration avec de nouveaux partenaires, nouvelles recherches, remise à neuf des espaces d'exposition du rez-de-chaussée et offre de nouveaux programmes.

Objectif 2.1

Miser sur les points d'intersection entre les intérêts contemporains des visiteurs du parc national Banff et les thèmes véhiculés par le musée du Parc-Banff pour orienter l'élaboration de nouveaux programmes, pour attirer de nouveaux visiteurs et pour stimuler une fréquentation assidue du lieu historique.

Cibles

- D'ici 2019, Parcs Canada améliore les renseignements fournis aux visiteurs avant leur arrivée, et, d'ici 2020, 90 % des visiteurs interrogés dans le cadre des sondages du Programme d'information sur les visiteurs se disent satisfaits de l'information obtenue avant leur séjour et à leur arrivée.
- Dans les deux premières années de mise en œuvre du nouveau plan directeur, Parcs Canada élabore une stratégie de mobilisation des bénévoles et des citoyens qui s'appuie sur le Programme de bénévolat de l'Unité de gestion Banff.
- D'ici 2019, un plan de mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur est élaboré en collaboration avec des partenaires. Ce plan se fonde sur des études de marché, des recherches historiques, des études sur la conservation, les résultats de sondages menés auprès des visiteurs et des plans d'interprétation.

Objectif 2.2

Travailler avec les peuples autochtones afin de bâtir des relations qui témoignent du leadership de Parcs Canada en matière de réconciliation et qui contribuent à des initiatives de collaboration ainsi qu'à des possibilités de renforcement de la diversité et de l'inclusion.

Les cibles seront élaborées au fil de discussions avec les nations autochtones.

- Dans les premières années de mise en œuvre du nouveau plan directeur, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones afin de déterminer les meilleures démarches à adopter pour favoriser un dialogue continu, bâtir des relations et intégrer les récits autochtones à l'expérience du visiteur.
- Dans un délai de trois ans, le dialogue avec les partenaires autochtones est pleinement intégré aux activités du musée.

Objectif 2.3

Collaborer avec des partenaires à l'élaboration et à l'exécution de programmes et d'activités d'interprétation de grande qualité.

Cibles

- Tout le personnel du lieu historique assiste à des ateliers annuels de formation et de perfectionnement des compétences.
- Tous les programmes offerts aux visiteurs sont évalués une fois l'an.

Objectif 2.4

Inspirer les visiteurs à explorer les liens entre le passé et le présent.

Cibles

- D'ici 2022, Parcs Canada change la vocation de la salle de la Découverte et du centre de documentation, au rez-de-chaussée du bâtiment, en tenant compte de l'orientation exposée dans la stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur, de l'expérience acquise lors du montage d'expositions temporaires, notamment la récente exposition sur les bisons, et des résultats d'une évaluation des impacts sur les ressources culturelles réalisée en collaboration avec le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et d'autres spécialistes.

Objectif 2.5

Faire du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff un lieu de rassemblement auquel la collectivité accorde une grande valeur et qui contribue au patrimoine culturel du parc national Banff.

Cibles

- Le personnel de Parcs Canada travaille avec des partenaires à la conservation d'une exposition temporaire ou à la tenue d'une activité spéciale par an.
- D'ici 2021, le lieu historique accueille chaque année une activité « Dans les coulisses » ou « Rencontrez les experts ».

Objectif 2.6

Inspirer les visiteurs grâce à des expériences pertinentes et stimulantes offertes dans un cadre historique authentique.

Cibles

- Dans un délai de dix ans, au moins 90 % des visiteurs disent avoir apprécié leur visite.
- Dans un délai de dix ans, 90 % des visiteurs se disent satisfaits ou très satisfaits de leur visite dans l'ensemble.
- D'ici 2028, l'affluence augmente de 20 % par rapport aux chiffres de 2016-2017.
- Les revenus du lieu historique augmentent de 10 % par rapport à ceux de 2016-2017.

Stratégie clé 3 : Améliorer l'esprit des lieux et renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont les bienvenus au lieu historique

Parcs Canada est propriétaire des deux lots occupés par le musée. Ces parcelles de terrain sont situées bien à la vue, à l'angle de l'avenue Banff et de la rue Buffalo, et elles servent principalement de terrain de stationnement public. L'ancien bâtiment de 1910 de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se dressait autrefois à l'emplacement actuel du terrain de stationnement. Le musée est entouré d'espaces verts bien visibles où sont installés des panneaux d'interprétation et des allées piétonnières menant au lieu historique. Depuis plus de 100 ans, le musée est intimement lié aux parcelles de terrain qui l'entourent.

Objectif 3.1

Gérer l'aménagement et l'utilisation des deux lots adjacents de Parcs Canada de manière à assurer l'intégrité commémorative du lieu historique, à améliorer l'esprit des lieux et à renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont les bienvenus au musée. Créer pour les parcelles environnantes une stratégie de conception qui améliore l'esprit des lieux, renforce chez les visiteurs l'impression qu'ils sont les bienvenus et accroît l'accessibilité du lieu historique.

Cibles

- D'ici 2021, Parcs Canada élabore un plan pour les moyens d'interprétation extérieurs, la circulation des piétons, la gestion de la végétation et l'évaluation

des arbres dangereux. Il obtient de l'expertise pour l'élaboration de stratégies destinées à régler les problèmes de congestion à l'entrée en période de pointe (p. ex. protocoles de rassemblement).

- D'ici 2024, Parcs Canada modernise les moyens d'interprétation extérieurs et répare les éléments liés aux piétons, et il exécute un plan de plantation.

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada a réalisé une évaluation environnementale stratégique du plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (Agence canadienne d'évaluation environnementale et Bureau du Conseil privé, 2010). Les évaluations environnementales stratégiques permettent de définir les impacts généraux et involontaires des mesures de gestion découlant d'un projet de politique, de plan ou de programme, y compris les impacts environnementaux cumulatifs d'activités multiples. Elles orientent également l'évaluation subséquente des projets connexes.

La portée spatiale de l'évaluation environnementale stratégique englobe les espaces situés à l'intérieur des limites du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff, tandis que la portée temporelle correspond à une période de dix ans à partir de la date d'approbation du plan. Les ressources considérées comme des composantes valorisées sont principalement les ressources culturelles du lieu historique, auxquelles viennent s'ajouter les ressources rattachées à l'expérience du visiteur, notamment les diverses installations auxiliaires destinées aux visiteurs ainsi que les espaces verts adjacents au musée.

Le plan directeur prévoit l'élaboration d'une stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Cette stratégie mise sur les possibilités d'intersection entre les intérêts contemporains des visiteurs et les thèmes historiques du musée. Les planificateurs devront veiller à ce que la nouvelle stratégie accorde la priorité aux motifs de la commémoration et à ce que l'intégrité commémorative du lieu historique national demeure au cœur des travaux de planification des futures expériences offertes aux visiteurs. Les mesures visant à modifier la vocation de la salle de la Découverte et du centre de documentation devront être évaluées plus en profondeur à l'aide des outils cernés (p. ex. évaluation des impacts sur les ressources culturelles).

Il est prévu que l'évaluation des impacts à l'étape des projets permettra d'atténuer tout impact négatif que pourraient avoir les projets proposés dans le plan directeur.

Moyennant l'application des mesures d'atténuation appropriées, la mise en œuvre du plan directeur ne devrait avoir aucun impact environnemental négatif important. Il est prévu que les effets environnementaux globaux des stratégies, des objectifs et des cibles du plan seront positifs.